

Fiche méthode pour les travaux collectifs

VALORISER LE TRAVAIL ET LE DOCUMENT DE PRÉSENTATION

Ces conseils s'adressent aux candidats désireux de restituer visuellement les qualités de leur travail, notamment lors de la conception du document de présentation.

Ces conseils sont particulièrement utiles pour les situations suivantes :

- la réalisation d'un objet qui excède les limites d'encombrement ou de poids fixées par le règlement
- une réalisation indissociable d'un support, une fresque murale, par exemple.
- une manifestation ponctuelle et unique : promenade urbaine, cérémonie commémorative, spectacle, conférence ou installation artistique éphémère.

Les membres du jury sont en attente de visuels permettant de se représenter ce qui a été produit par les candidats. Ils apprécient qu'il y ait une cohérence entre ces visuels et le document de présentation qui montre le cheminement et l'investissement des candidats dans le traitement du thème.

- **Valoriser l'œuvre ou le temps fort**

Montrer à travers des photographies ou une vidéo l'objet ou l'œuvre finie, le temps fort d'une manifestation ou d'une rencontre, mérite de s'attarder sur les étapes intermédiaires du projet. En montrant l'évolution du travail, les membres du jury peuvent comprendre l'engagement des candidats et la démarche pédagogique.

Les questions que l'on peut se poser pour déterminer le nombre et la nature des visuels à réaliser :

Combien d'images ou prises de vues peuvent offrir une vue générale et des vues détaillées ?

Quels angles de vue adopter pour satisfaire la curiosité des spectateurs et pour permettre aux concepteurs de valoriser des points qui pourraient passer inaperçus à leurs yeux.

Quelles ambiances installer pour montrer les intentions pédagogiques (récit journalistique, émotion, ambiance ludique, etc) ?

- **Conseils techniques pour obtenir une image de qualité avec un appareil numérique ou un portable**

Les bonnes pratiques de bases :

- Utiliser un pied. Sa mise en place stabilise la prise de vue mais nécessite surtout que le photographe effectue un réglage, un placement, une mise à distance qui répondent aux intentions qu'il a élaborées en amont.

Travailler le fond, l'environnement, le décor (par exemple : tenture, drap, papier peint si on souhaite). On peut aussi ajouter des accessoires (objet, meuble...).

Pour des options plus professionnelles :

Eclairer, jouer avec les ombres (attention au contre-jour : lumière puissante et de surface importante placée derrière le sujet). En l'absence d'éclairage, on utilise la lumière du jour en extérieur. On peut utiliser une plaque de polystyrène ou de carton-plume blanche pour réfléchir la source lumineuse sur le sujet.

Penser à varier les angles de prise de vue : au ras, du dessus (en plongée), de dessous (en contreplongée).

Penser au cadre : un plan large, très large ou un plan serré qui zoome, ressert, focalise sur un détail.

Attention à penser à laisser de la place libre si l'on souhaite inclure du texte (bulle style BD), par exemple.

On peut inclure une présence humaine (main qui tient, figurant...), laisser la trace photographiée de l'investissement des candidats dans plusieurs étapes de la réalisation du projet.

- **Organiser les prises de vue**

Pour préparer la prise de vue, il est recommandé de

- lister le matériel nécessaire au bon déroulement de la séance
- lister les photographies à réaliser et leurs caractéristiques
- déterminer « qui fait quoi ? » dans un travail d'équipe : préparation du sujet, du matériel, soin apportés aux conditions d'exposition lumineuse, gestion de la liste des photographies à faire, réalisation des prises de vue
- contrôler, régulièrement et sur le coup, le résultat obtenu

Leur présentation peut être conçue avec des applications permettant de le faire sous forme de bande dessinée (de photoroman) que l'on peut adapter à des fins documentaires. On peut aussi les organiser comme des articles interactifs avec des liens hypertextes et des apports multimédia (commentaire sonore, textes, images ou vidéo annexes).